

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 495

Artikel: Association suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262609>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vail des femmes, et cita notamment, au cours de son discours, l'extrait suivant d'un rapport rédigé à l'occasion d'une exposition d'écoles techniques et qu'il est bon de méditer — dans d'autres pays que l'Australie:

«Toute femme doit être à même de pratiquer une occupation, de façon si complète qu'elle puisse en faire un gagné-pain. Elle le doit du point de vue social, afin d'être à même de sympathiser avec le monde des travailleurs; elle le doit aussi au point de vue intellectuel, pour arriver à cette attitude d'esprit constructive qui permet d'utiliser toute connaissance acquise. Elle le doit encore au point de vue moral pour pouvoir avec une courageuse bonne volonté prendre sa part dans l'activité générale. Et elle le doit enfin au point de vue esthétique, car une compréhension harmonieuse des relations entre êtres humains est un facteur déterminant dans la conduite de la vie comme dans le travail.»

Les femmes dans les Commissions officielles

Nous sommes heureuses d'apprendre que le Conseil d'Etat du canton de Genève s'est pourtant décidé à nommer à nouveau Mme J. Guibert et Mme Barbier-Revailler comme membres de la Commission officielle de Protection des mineurs, ce dont nous félicitons châudemment les deux parties en cause. A vrai dire, le Conseil d'Etat ne pouvait guère faire autrement, étant lié, sauf erreur, par une disposition législative, jadis introduite par M. Chaputat, et qui fixe une proportion de membres féminins dans cette Commission!

D'autre part, trois grandes Sociétés féminines, l'Association pour le Suffrage, l'Union des Femmes et l'Association des Femmes universitaires ont envoyé au Conseil d'Etat une lettre protestant contre le fait que la Commission administrative d'un établissement hospitalier si exclusivement féminin que la Maternité ne compte maintenant plus une seule femme parmi ses membres, cela en recul sur l'habitude établie depuis douze ans et sous tous les gouvernements, de quelle tendance qu'ils furent.

Une manifestation internationale d'art féminin

Un petit salon international de peinture, de sculpture et d'art décoratif féminin vient d'être ouvert au Musée du Jeu de Paume, à Paris, organisé par la Fédération des femmes dans les carrières libérales et les professions, dont la section des Beaux-Arts, sous la présidence de Mme Paoli-Pogliani, sculpteur (Rome), est particulièrement active. La Suisse y est représentée par une trentaine d'œuvres, tableaux et sculptures, dont plusieurs de la Suisse romande.

Nous espérons qu'il nous sera possible de revenir avec plus de détails, dans notre prochain numéro, sur cette suggestive manifestation internationale d'art féminin.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés

amertume s'envolent toujours vers la petite maison où Saturnine qu'il n'a jamais revue, tant ils mettent de soin à s'éviter, vit sa vie humble et sans joie.

Entre Yolande qui vit avec le jeune ménage et l'Anglaise écoute une scène telle que la jeune femme se sauve du château français pour aller retrouver en Angleterre celui qu'elle aime, le père des enfants dont elle était l'institutrice. Cette querelle abat la vieille demoiselle qui, en proie à une fièvre intense, délire: par ses propos entrecoupés de mourante, Thierry apprend la vérité. Il sait enfin qu'elle l'a trahi alors qu'il l'avait prié d'aller dire à Saturnine qu'il l'aimait; il sait aussi qu'il n'a pas cessé une minute de souffrir de cet amour qu'il croyt dédai-gné et, sans s'inquiéter de sa femme dont tout le monde ignore encore la fuite, il court chez Saturnine. Sa souri qui gisait, vidée de son secret, ne l'intéressait plus.

Il me lui appartenait plus, ni à personne. Il commençait à vivre. Il n'avait pas trop de temps pour être heureux... Et dans la nuit, car la nuit était tombée, mais il connaissait le parc dans ses moindres nuances, comme certains aveugles connaissent le visage de leur amour, il va vers celle qu'il aime.

La porte de la petite maison cède sous la pression. Au salon, une forme immobile semble l'attendre... Saturnine vient de se tuer n'en pouvant plus d'amour déçu, et aussi parce que ses élèves l'abandonnaient à la suite d'une cabale de petite ville, elle craignait de mourir de faim. L'homme ne dit rien, il assait près d'elle et après lui avoir croisé les mains, il posa sur ces mains les siennes.

La X^e Journée des Femmes du Canton de Vaud

La X^e journée des femmes du canton de Vaud, organisée par la Fédération des Unions de femmes, l'Association pour le costume vaudois et l'Association agricole des femmes vaudoises, s'est déroulée, le jeudi 18 février, dans la salle des XXII Cantons, à Lausanne, sous la présidence de Mme Gillabert-Randin, qui a excusé l'absence de Mme Fr. Fonjallaz, retenue à Epesses par la grippe.

Le gouvernement vaudois était représenté par son président, M. J. Baud (Justice et Police), qui a félicité les Vaudoises de travailler sous le signe de la collaboration entre la ville et la campagne, de l'entente entre les diverses classes de la population. Il a dit les bonnes relations que son département entretient avec les tutrices, en regrettant qu'on ne fasse pas plus souvent appeler à leur bonne volonté; avec les femmes qui s'occupent de l'enfance délinquante en recevant à leur foyer des enfants difficiles; avec les femmes s'occupant du patronage des détenues libérées. Il a fait l'éloge, — oh combien traditionnel! — de la gardienne du foyer accompagnant son travail dans le silence, — qui donc disait les femmes bavardes? — et terminé son allocution par un hommage à la mère, à qui tout homme garde dans son cœur une place à part.

(Si l'on pouvait, avec tout le respect que l'on porte à cet excellent magistrat, lui adresser une critique, on essayerait de lui reprocher de pousser trop loin l'oubli de soi-même: célébitaire, il a oublié les femmes célibataires, ainsi que les épouses sans enfant; il paraît ignorer que plus de la moitié des femmes, chez nous, n'ont pas de foyer ou pas d'enfants. Le lyrisme officiel ne sait pas cette vérité première et élémentaire).

Après avoir exprimé le voeu que le gouvernement vaudois fasse davantage appel à la collaboration des femmes, forces constructives, Mme Gillabert a introduit le sujet à l'ordre du jour: le devoir social.

Le devoir social sous son aspect général, abstrait, a été examiné par M. David Lasserre, professeur secondaire à Lausanne. Le devoir social, c'est le devoir envers le prochain préché par le Christ, car le prochain, pour les civilisations antiques, avait un tout autre sens. On observe deux attitudes devant ce devoir, selon qu'il est considéré comme une question individuelle ou comme une question collective. C'est une question individuelle s'il s'agit du devoir d'un chacun envers ceux qui souffrent, envers les malheureux. Si l'on considère que l'individu est un produit de la société, toutes les déficiences alors sont dues à la société; réformons donc la société et il n'y aura plus de malheureux. Ces deux attitudes sont normales; il ne faut pas les séparer, car elles se complètent. Le problème du chômage est un exemple typique, puisqu'il relève de facteurs personnels et de circonstances économiques indépendantes du facteur personnel. L'effort de l'homme de tous les temps a été d'asservir la nature à l'esprit humain; la question sociale se pose parce qu'il y a des faits plus forts que la volonté humaine. La question sociale est éternelle.

Le problème social dans la vie journalière a été exposé par Mme M. Hahn (Territet), présidente de l'Association nationale des amies de la jeune fille, qui, avec beaucoup de cœur et d'élevation de pensée, tout en insistant sur le réalisme quotidien, a cité à son auditoire attentif des exemples de petits devoirs. La vie de famille est faite de conflits sociaux, qui se résolvent aisément par l'amour, conflits d'intérêts, de préséances, de prérogatives, d'autorité, de compétences, conflits entre l'homme et la femme,

conflits entre les enfants; le préjugé qui consiste à faire de la femme un être inférieur est source de conflits sociaux; grave est la responsabilité de la mère qui charge ses filles des besognes ennuyeuses pour en libérer ses garçons: elle prépare une mentalité dont souffrira la future épouse et les futures filles, mentalité qui développe chez la femme la souplese et l'esprit de ruse. La solution de ces problèmes sociaux individuels ne peut venir de l'extérieur, mais seulement de la vie intérieure. Toutes les époques de crise sont marquées par des difficultés spéciales dans l'éducation des enfants, particulièrement instables; cependant l'enfant a le sens social; voyez-le avec ses petits camarades; à la mère de famille attentive, il appartient de maintenir chez son enfant ce sens social.

Tout, à la maison, est problème social, surtout la question des domestiques, que l'on traite trop souvent comme on ne voudrait pas que soit traitée sa propre fille. Il y a un devoir social à l'égard du service de maison. Hors de la maison, le devoir social se trouve dans les relations avec la foule anonyme, avec les fournisseurs, les employés, les employeurs, tous ceux avec qui on entre en relations. Devoir social, le devoir de ne pas diminuer brusquement des gages quand on peut faire autrement; devoir social, le paiement sans retard de ses dettes.

Parc qu'elles font partie intégrante du pays, les femmes ne sauraient se désintéresser de la question sociale; elles agiront dans la mesure de leurs moyens en faveur de la paix sociale, faite de justice et de collaboration. Est-ce si difficile de considérer partout la créature humaine, qui souffre, peine, aime, pleure, se débat, se heurte partout aux mêmes difficultés? Il faut beaucoup aimer, bien connaître, ne reculer devant rien, c'est-à-dire faire le sacrifice de beaucoup de choses et de soi-même. Si les hommes et les femmes acceptent leur part d'obéissance et de sacrifice, la question sociale trouvera sa solution.

L'après-midi, Mme W. Barraud (Bussigny), présidente de l'Association pour le costume vaudois, a donné lecture d'intéressantes lettres d'un siége cousin, M. Lambercy, qui, après un apprentissage du pâtissier, à Lausanne, a émigré dans la République argentine où il vit depuis 48 ans, où il a une nombreuse famille, où il pense à la patrie lointaine.

La séance a été suivie d'une charmante partie familière où l'on applaudit des chants de compositeurs vaudois, exécutés par Mme M.-L. Rochat accompagnée au piano par Mme Baud-Brun, présidente du Chœur des Vaudoises de Lausanne, des récitations de M. Louis Curtat (Juste Olivier, Eug. Rambert, Warnery, Alice de Chambrier). Un thé animé a terminé cette journée dont la réussite a été complète et qui avait attiré à Lausanne quatre cents participantes venues de toutes les régions du canton. Nous y avons noté la présence de Mme Spihler (Lausanne), qui vient de fêter ses 90 ans !

S. B.

Deux membres bien connus du Comité Central de l'Association pour le Suffrage



Cliché Mouvement Féministe

Mme E. STUDER DE GOMOENS
(Winterthur)

Vice-présidente de l'Association suisse pour le Suffrage



Cliché Mouvement Féministe

Mme GRUTTER (Berne)

Trésorière



Nouvelles des Sections.

VAUD. — Réuni à Lausanne le 16 février, sous la présidence de Mme A. Quinche, le Comité de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin

est de mauvaise qualité, il casse. Avant, il ne cassait pas. Maintenant aussi, il y a plus de poussière qu'avant. Plus les matières sont mauvaises et plus il y a de poussière. Je n'ai que 45 sous à c't'heure... 40 sous avant les grèves.

C'est vrai qu'on n'entre plus aux filatures à huit ans. On y entre à treize ans.

Mais à partir de treize ans, filles et garçons en mai dernier, gagnaient moins de l'heure (trois sous, argent suisse) (*Red.*)

Ils sont dans une atmosphère d'étéuve.

S'ils travaillent bien, on les augmente au bout de trois mois. Mais si on les augmente, c'est de quatre centimes...

— C'est nous, à la filature de coton, il n'y a pas de «mouillé», nous dit une ouvrière (nous vous apprendrons plus tard ce qu'est le «mouillé»), mais les gamines sont prises pour aller d'un métier à l'autre, pour enlever les bobines terminées... La *contre dame* (équivalent au contremaître) siffle chaque fois qu'il faut faire la levée des bobines. Les petites n'ont pas une minute d'arrêt. Elles courrent sans cesse à travers l'atelier. Elles sont cinq ou six «varouleuses» — on les appelle comme ça — pour vingt-cinq métiers... Et elles doivent aller à tous les métiers...

On commence à sept heures le matin, jusqu'à midi. Et à une heure et demie jusqu'à six heures moins le quart. C'est pour ça, du reste, que tout le monde aspire à la loi de quarante heures.

* * *

Un homme nous a dit:

— Au «mouillé» — dans le lin — c'est l'esclavage des gosses.



Glané dans la presse...

Misères d'enfants

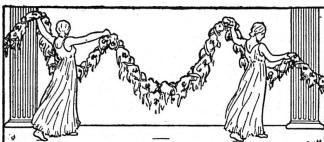
Mme G. Decaris, une des collaboratrices de *L'Oeuvre*, a été visiter des ateliers de textile dans le Nord de la France, et en a rapporté les saisissantes interviews que voici:

— J'ai commencé à dévider, j'avais huit ans, lui dit une vieille ouvrière. J'ai fait ma première communion en travaillant. On nous donnait alors cinq sous au dévidoir. A ce moment-là on gagnait quand même sa petite journée. Cela faisait 3 francs par jour... Mais maintenant, c'est l'heure. Le lin, avant, était meilleur, maintenant il

nin a décidé de participer par un don de 50 fr. à la récompense des travaux présentés au concours ouvert aux jeunes, et à voté un don de 50 fr. pour indemniser les suffragistes vaudoises qui se rendront aux Journées d'études internationales de Zurich.

Il a été décidé de fêter à Lausanne, probablement le 5 juin, à l'occasion de l'Assemblée annuelle de l'Association, le trentième anniversaire de sa fondation, le 3 avril 1907, par Mmes Byse, Delessert, Dr. Feyler, Gavillet, Hausmann, Mégroz, Oyex-Ponnaz, Serment et Spühler, sur l'initiative de Mme Girardet-Vieille. On prévoit un travail de M. le Dr. Muret, des souvenirs par l'une des survivantes (Mmes Girardet, Oyex-Ponnaz, Mles Dr. Feyler, Hausmann, Serment et Spühler).

S. B.



A travers les Sociétés

La liberté démocratique en Suisse, vue par un éducateur.

C'est de ce titre d'éducateur en effet, que M. le professeur Pierre Bovet s'est essentiellement réclamé, le soir du 19 février, à Genève, lors de la première conférence de la série organisée par le Groupement « La Femme et la Démocratie », et qui, malgré le temps déplorable et la forte concurrence d'autres séances avait attiré un nombreux auditoire. Car, et M. Bovet l'a immédiatement démontré dès le début de son étude psychologique très fouillée et d'une si haute inspiration, ces deux idées de démocratie et d'éducation s'appellent l'une l'autre, parce que toutes deux attribuent une valeur supérieure à l'individu, ou, plus exactement encore, à ce qui est porteur en lui d'une valeur spirituelle. La dé-

mocratie ainsi envisagée n'est donc pas, ce qu'on reproche souvent, la suprématie du nombre, mais bien celle du maximum de responsabilités données à chacun. Qui ne voit combien cette conception est féconde en conséquences d'ordre éducatif?

Et c'est comme pédagogue aussi que M. P. Bovet a apporté à son auditoire de très justes analyses de la manifestation du sentiment démocratique chez l'enfant, sentiment qui ne commence à se manifester que dans l'adolescence, et n'existe nullement à l'état naturel chez le petit enfant. Comme éducateur encore qu'il a montré l'évolution de l'idée démocratique à travers l'histoire contemporaine dans notre pays et dans nos différentes Constitutions, relevant au passage ce qu'il a appelé les « barrages » à cette idée, et qui ont pour résultat de la faire rebondir de plus belle, ce qui est certainement un réconfort pour ceux qui vivent une époque de « barrage » comme la nôtre! Et enfin, c'est aussi bien comme philosophe que comme homme qui aime profondément son pays qu'il a terminé par de très belles évocations de ceux, Hilti notamment, pour lesquels la conviction démocratique est une foi, avec tout ce que comporte ce terme de tolérance, de compréhension et même de mysticisme. « Une conférence enrichissante par tout ce à quoi elle amène à penser », a dit en le remerciant Mme Gourd,



Les enfants y accomplissent la même tâche qu'au « sec ».

— Mais ils courrent dans l'eau du matin jusqu'au soir.

Cela marche aussi à coups de sifflets.

L'eau, qui jaillit sur les femmes chargées de surveiller la rupture des fils aux bobines, jaillit également sur les enfants chargés de relever ces bobines quand elles sont faites.

L'eau descend des bacs où trempe le fil avant d'être enroulé et se pulvérise, sous la vitesse de la broche. C'est de l'eau chaude, non bouillante, mais portée à une température assez élevée pour dégommier le fil. Les enfants sont toujours trempés. Et ils courrent, ils courrent sans cesse, du matin au soir...

Celui qui nous avait affirmé: « C'est l'esclavage des gosses », et dont vous pouvez imaginer, si vous le voulez, qu'il est contremaître, n'a pas fini de nous dire tout ce qu'il pense.

Brusquement, il s'est arrêté devant un des mètres. Il a quelque chose à nous confier qu'il ne peut plus retenir davantage:

— Moi j'ai une gamine: mais je ne vous le cache pas, je me supprimerai plutôt que de la voir faire ce métier-là...

« Chaque fois que je rentre là-dedans, j'ai gros cœur et je suis quelqu'un obligé de m'en aller »

Les larmes lui étaient montées aux yeux.

Une ouvrière du « sec » — quatorze ans et demi — ce « sec » où la poussière envahit tout, et d'abord les poumons, ne s'indignait pas. D'une voix bien calme, elle nous expliquait, à son tour, son essoufflement:

LA CRÈME...

**n'est pas du mortier, ne la gâchez pas
n'est pas du plâtre, ne la battez pas
n'est pas une relique, ne la conservez pas**

MAIS...

**fouettez-la très froide
fouettez-la en y incorporant de l'air
fouettez-la au moment de la servir**

Achetez celle des

LAITERIES RÉUNIES

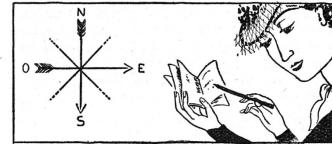
qui présidait cette séance. Nous savons combien l'auditoire a été d'accord avec elle.

X.

Ligue de Femmes suisses contre l'alcoolisme.

Pour abattre la muraille de préjugés derrière laquelle s'abrite l'alcool, il nous faut un matériel indispensable: publications, conférences, films, expositions, etc. Aidez-nous à nous le procurer en consacrant une heure à notre vente, le jeudi 4 mars, aux Amis de l'Instruction, de 10 h. à 22 h. sans interruption.

Les dons en espèces et en nature sont reçus dès maintenant avec reconnaissance, les uns au compte de chèques postaux I. 1260, les autres au local de la Ligue, 5, rue des Granges. T. P.



Carnet de la Quinzaine

Lundi 1^{er} mars:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (thé suffragiste) publique et gratuite: *Le prix du lat. Le point de vue des consommateurs*, par Mme Simone Renaud, licenciée en sciences sociales. par M. Maire, directeur des Laiteries-Réunies. Discussion.

Mardi 3 mars:

GENÈVE: Union chrétienne de jeunes filles, Taconnierie, 5, 2^e étage, de 19 à 23 heures: Vente-crème. — 20 h. 30: Représentation gaie: comédie; musique; charades. (Adultes: 80 cent.; enfants: 50 cent.; billets à l'entrée).

Id. Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Réunion familiale ouverte non seulement à tous les membres de l'Association, mais à toutes les personnes qui désirent passer une soirée en commun, avec leur ouvrage, en s'entretenant de questions actuelles intéressant les femmes.

jeudi 4 mars:

GENÈVE: Union chrétienne de jeunes filles, Taconnierie, 5, de 14 à 23 heures, suite de la vente-crème. A 15 h. 15 et à 20 h. 30: représentations gaies: saynète; farce; musique).

Id. Ligue de femmes suisses contre l'alcoolisme, Salle des Amis de l'Instruction, de 10 h. à 22 h.: Vente au profit de la Ligue.

Vendredi 5 mars:

LAUSANNE: Association pour le Suffrage, Foyer

casserole épatale pour cuire les viandes, dont le seul défaut est de n'exister qu'à trois ou quatre exemplaires, faute d'argent pour la multiplier industriellement. Celle-ci, qui vit avec Shakespeare et enseigne les verbes irréguliers anglais, sait fort bien utiliser cette casserole pour cuire des canards inoubliables pour ses hôtes. Cette ancienne présidente de la plus forte association féminine suisse possède la maison la mieux agencée et la mieux tenue qui se puisse voir. Telle autre se repose de ses tournées de conférence en faisant d'excellentes tartes; demandez-lui son truc pour alléger la pâte. Une blonde maîtresse secondaire élève admirablement ses deux fils et reçoit comme des princes ses amis et ceux de son mari; elle aussi confectionne des gâteaux renommés. Cette avocate quitte une procédure difficile pour couvrir des colifichets ou tourner une fondue qui réunit ses amies, des intellectuelles aussi, mais aussi de bonnes ménagères. Seulement, ce n'est pas de lessive, ni de domestique qu'elles s'entre tiennent autour du réchaud. Cet autre, tout entière consacrée au travail social, est bien la ménagère la plus douée que j'ai rencontrée; l'ouvrage lui fond dans les doigts; son lavage de vaisselle n'est pas commencé qu'il est déjà fini; les pièces sont propres avant qu'elle les ait nettoyées et jamais elle ne se tache en accompagnant en un tourne-main son travail.

Cette vieille rengaine qui oppose travail intellectuel à travail ménager est décidément surannée. Envoyez-la rejoindre les lampes à pétrole, le télégraphe Chappe, les parapluies-aiguilles, et qu'on n'en parle plus.

— — —

feminin, restaurant du 1^{er} étage, 20 h. 30: *Le renchérissement de la vie et les ménages*; conférence publique et gratuite par Mme B. Pelicher, secrétaire à la Chambre vaudoise du Commerce.

- Id. GENÈVE: Union chrétienne de jeunes filles, Taconnierie, 5, de 19 h. à 23 h.: Continuation de la vente-crème, 20 h. 30: *Un temps des troubadours, tableaux du Moyen-Age*.
- Id. id. Groupement « La Femme et la Démocratie », Salle Centrale, 1^{er} étage, 20 h. 30: *Problèmes actuels: La tolérance comme condition de la démocratie*, conférence publique et gratuite en français, par Mme Marie Fierz (Zürich), présidente du Groupement suisse. Discussion.

Samedi 6 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.: Thé mensuel, 16 h. 30: *Histoire d'un grand roman: Robert Etis, par Mrs. Humphry Ward*, 1^{re} causerie par Mme J. de Mestral.

- Id. id. Union chrétienne de jeunes filles, Taconnierie, 5, de 14 à 19 h.: continuation de la vente-crème. — 16 h. 30: Causerie avec projections sur les Indes, par Mme Cath-Picot. — Productions diverses.

Dimanche 7 mars:

GENÈVE: Union chrétienne de jeunes filles, 5, Taconnierie, 14 à 19 h.: continuation de la vente-crème. — 15 h. 15: Chansons mimées. — Jeux musicaux.

Lundi 8 mars:

GENÈVE: Soroptimist-Club, local du Lycée-Club, 19 h. 30: Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invités.

Mardi 9 mars:

GENÈVE: Ligue de Femmes abstinences, Taverne de Plainpalais, 20 h. 30: Séance mensuelle: *Les enfants difficiles et les tribunaux d'enfants*, causerie par Mme Bl. Richard, juge assesseur à la Chambre penale de l'enfance. Invitation à toute personne que le sujet intéresse.

Jeudi 11 mars:

LAUSANNE: Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Société romande de Radiodiffusion, 18 h.: *Comment les mères préparent leurs enfants à leur entrée à l'école*, causerie par T.S.F. par Mme Bl. Hegg-Hoffet (Berne).

Vendredi 12 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 17 h.: Assemblée générale de la Section de Lecture: *Quelques réflexions sur la lecture*, causerie par Mme Émilie Trembley.

- Id. id. Groupement « La Femme et la Démocratie », Salle Centrale, 1^{er} étage, 20 h. 30: *Problèmes actuels. Qu'est-ce qui conduit un pays à la dictature?* conférence publique et gratuite par M. J. de la Harpe, professeur à l'Université de Neuchâtel.

Id. id. Union chrétienne de jeunes filles, 5, Taconnierie. *Un temps des troubadours, tableaux du Moyen-Age.* (Entrée: adultes: 80 cent.; enfants: 50 cent.)

Samedi 13 mars:

LAUSANNE: Association des anciennes élèves de l'Ecole de Villamont, 15 h.: Assemblée générale: *Les jeunes filles, le marché du travail et l'apprentissage ménager*, causerie par Mme A. Racine-Vallotton.

Mardi 16 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: *L'œuvre sociale de Mrs. Humphry Ward ou les résultats pratiques d'un roman*, 2^{me} causerie par Mme J. de Mestral.

Mercredi 17 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de Rapprochement.

Vendredi 19 mars:

GENÈVE: Groupement « La Femme et la Démocratie », Salle Centrale, 1^{er} étage, 20 h. 30: *Problèmes actuels. La responsabilité de la femme dans l'Etat démocratique*, conférence publique et gratuite par Mme E. Gourd, présidente du Groupement genevois. Discussion.

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE HORTENSIA au MONT-SUR-LAUSANNE (Alt. 720 m.)

a pour but de former de bonnes ménagères de maison. Son enseignement est à la fois pratique, intelligent et scientifique. Il permet aux futures ménagères de maison de faire régner dans leur foyer, grâce à leur savoir-faire, la santé et le bien-être.

MÈRES DE FAMILLE

vos filles vous seront reconnaissantes de leur avoir fait suivre des cours de cuisine (théoriques et pratiques).

De leur avoir fait donner des leçons d'économie domestique :

- a) évolution de l'habitation, aménagement, entretien.
- b) habillement, coupe, lingerie, broderie, etc.

De leur avoir fait apprendre les bases rationnelles de l'hygiène et de la puériculture. (Cours de puériculture donné par M. le professeur Delay.)

De leur avoir donné les moyens de devenir de parfaites ménagères et de bonnes mères de famille. L'ÉCOLE MÉNAGÈRE « HORTENSIA » se charge pour vous de la formation professionnelle de votre jeune fille et la prépare à ses tâches futures.

Commencement du cours d'été à Paquis. Références auprès du Président du Comité de Patronage :

M. André SERMENT, syndic du Mont-sur-Lausanne.

Demandez prospécus et programme détaillé des cours à la Directrice :

Mme Marguerite HORT.

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER